Un monde tortionnaire 2016

SONDAGE EXCLUSIF
QUE PENSENT LES FRANÇAIS DE LA TORTURE ?

40 ANS DE LUTTE CONTRE LA TORTURE : **QUEL BILAN ?**

LE PHÉNOMÈNE TORTIONNAIRE ANALYSÉ DANS 9 PAYS

ACAT France

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. www.acatfrance.fr

QUE CONTIENT LE RAPPORT ?

Un monde tortionnaire 2016 esquisse le bilan de quarante ans de combat contre la torture. Il souligne certaines évolutions inquiétantes, notamment le recours à la torture dans le cadre de la lutte anti-terroriste, mais aussi un glissement d'une partie de l'opinion publique, comme le montre un sondage frappant sur l'opinion française vis-à-vis de la torture.

UNE ANALYSE DES 40 ANS DE LUTTE CONTRE LA TORTURE.

- Quels mécanismes pour lutter contre la torture ?
- Comment expliquer la persistance du phénomène tortionnaire ?
- Quelles sont les récentes évolutions de la torture ?

L'ANALYSE DU PHÉNOMÈNE TORTIONNAIRE DANS 9 PAYS :

- Allemagne
- Chine
- Congo-Brazzvaille
- Koweït,
- Mexique
- Nigeria
- Ouzbékistan
- Tunisie
- Uruguay

UN SONDAGE EXCLUSIF RÉALISÉ PAR L'IFOP CONCERNANT L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LE PHÉNOMÈNE TORTIONNAIRE, réalisé en avril 2016 auprès de 1500 personnes.

- La torture peut-elle être parfois justifiée ?
- Certains actes de torture sont-ils acceptables ?
- Les Français se sentent-ils concernés par la torture ?

40 ANS APRÈS LES PREMIÈRES GRANDES CONVENTIONS INTERNATIONALES CONTRE LA TORTURE

QUELS MÉCANISMES POUR LUTTER CONTRE LE PHÉNOMÈNE TORTIONNAIRE ?

Il y a quarante ans, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques dont l'article 7 reprend mot pour mot l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : *« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »*, entrait en vigueur. Il transformait par là même les grands principes de la Déclaration en obligations juridiques pour les Etats parties. Depuis, différents mécanismes ont été mis en place pour lutter contre la torture. Notre rapport détaille plusieurs de ces mécanismes.

NIVEAU INTERNATIONAL

le Comité de l'ONU contre la torture

Il surveille l'application de la Convention contre la torture et juge les plaintes individuelles contre les Etats.

NIVEAU RÉGIONAL

le Comité européen pour la prévention de la torture

Il enquête dans les 47 Etats du Conseil de l'Europe et émet des recommandations et rend public ses raports.

NIVEAU NATIONAL

les mécanismes nationaux de prévention

64 des 80 Etats parties à la Convention contre la torture ont créé des mécanismes nationaux pour protéger les personnes en détention.

UN EXEMPLE D'OUTIL PRATIQUE CONTRE LA TORTURE :

LE PROTOCOLE D'ISTANBUL

Le protocole d'Istanbul est un guide reconnu à l'échelle internationale permettant aux experts médicaux et juridiques de déterminer si une personne a été torturée.

Cependant, leur efficacité est inégale : beaucoup de mécanismes nationaux ne sont pas dotés des ressources nécessaires à leur bon fonctionnement, et la majorité d'entre eux ont des difficultés pour s'assurer que leurs recommandations sont suivies par les autorités.

MALGRÉ CES INSTRUMENTS, LA TORTURE PERSISTE. POURQUOI ?

Comment concevoir que la torture puisse être à la fois condamnée quasi-universellement, sur le plan juridique comme éthique, et néanmoins quotidiennement pratiquée à une si vaste échelle ?

LA TORTURE EST UTILISÉE POUR CONSERVER LE POUVOIR. Dans nombre de pays, opposants, journalistes, avocats, syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme sont opprimés. Le message de la torture est clair : voilà ce qu'il en coûte de vous opposer. Une redoutable efficacité pour écraser toute velléité de révolte.

LA TORTURE PERMET DE FAIRE DU CHIFFRE. On l'ignore souvent, mais ce sont les délinquants de droit commun qui constituent la majorité des victimes de torture. Si la torture est une pratique quotidienne dans beaucoup de pays, c'est d'abord parce que les policiers mal formés et mal payés l'utilisent comme une méthode d'enquête, afin d'obtenir des aveux très rapidement, même s'ils sont faux.

LA TORTURE RESTE LARGEMENT IMPUNIE, dans la mesure où elle résulte généralement d'une politique décidée ou pour le moins tolérée au plus haut niveau et parce qu'ils ne peuvent être commis en aussi grand nombre que grâce à la participation et la complicité de tant de policiers, de militaires et de juges.

DES ÉVOLUTIONS INQUIÉTANTES

LE DÉVELOPPEMENT DE LA TORTURE PRIVÉE

Que ce soit au Sinaï ou en Amérique centrale, un nouveau type de phénomène se développe : la torture privée de migrants à des fins de profit.

De nombreux Erythréens fuyant leur pays sont kidnappés alors qu'ils tentent de trouver refuge hors de leur pays – un des plus répressifs du monde – et sont amenés dans des « maisons de torture » dans le désert du Sinaï. Plusieurs fois par jour, dès 5h de matin, ils sont torturés devant un téléphone, alors que leur famille est au bout du fil et que les tortionnaires demandent une rançon.

LA TORTURE JUSTIFIÉE PAR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

De nombreux pays – Russie, Etats-Unis, Syrie – justifient le recours à la torture par la lutte contre le terrorisme. Pourtant, l'usage de la torture ne renforce par la sécurité, mais stimule au contraire le mécontentement et accentue la menace terroriste. L'argument de la lutte contre le terrorisme sert en outre souvent de prétexte pour réprimer des opposants.

EN FRANCE, UNE ÉVOLUTION INQUIÉTANTE DE L'OPINION PUBLIQUE

L'ACAT a commandé à l'institut IFOP une étude concernant l'opinion des Français sur le phénomène tortionnaire. Dans un contexte marqué par les attentats de 2015, les résultats de cette étude apparaissent préoccupants (voir page suivante ▶).

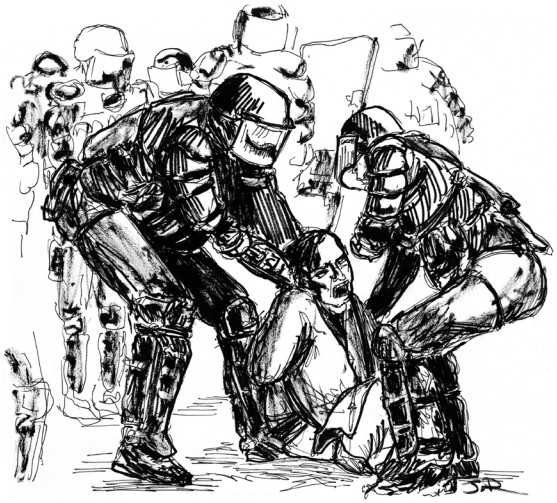

LA TORTURE ANALYSÉE DANS 9 PAYS

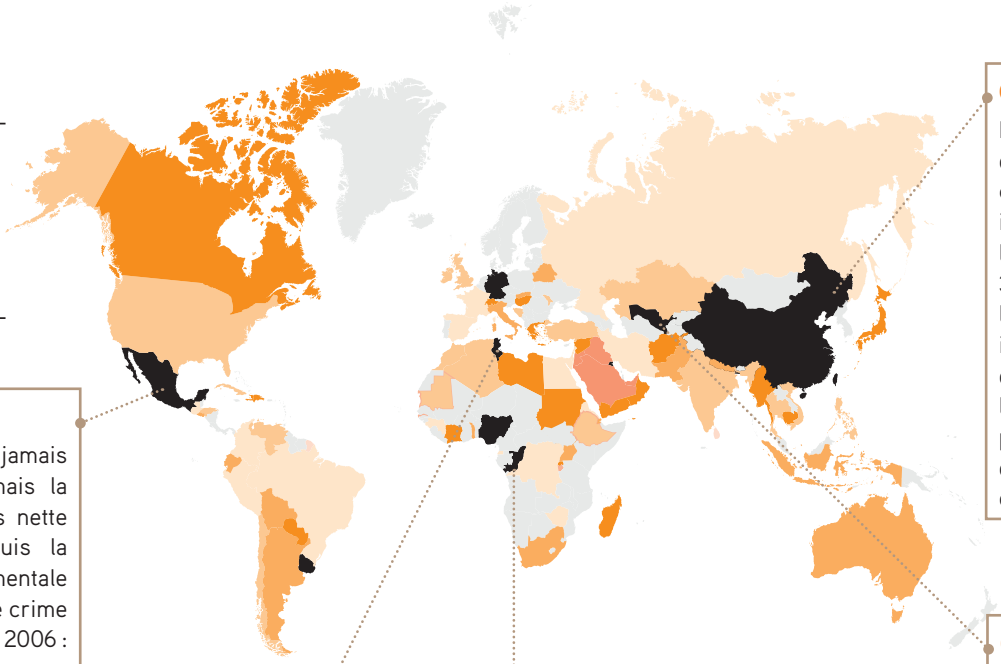

MEXIQUE

La torture n'y a jamais vraiment disparu mais la pratique est en très nette recrudescence depuis la politique gouvernementale de « guerre contre le crime organisé » lancée en 2006 : le nombre de plaintes pour torture a augmenté de 600 % en dix ans.

CHINE

Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, la répression contre la société civile s'est intensifiée et a culminé à l'été 2015, lorsque plus de 300 avocats des droits de l'homme ont été menacés, intimidés ou arrêtés. En dépit de la suppression de la procédure de rééducation par le travail fin 2013, la détention arbitraire reste extrêmement fréquente.

OUZBÉKISTAN

L'Ouzbékistan est l'un des États les plus répressifs au monde. La situation des droits de l'homme s'est considérablement dégradée depuis 2005, lorsque la répression des manifestations d'Andijan avait causé la mort de centaines de personnes. Dans un contexte d'impunité totale, la torture est devenue une méthode d'enquête ordinaire.

TUNISIE

5 ans après la révolution, le bilan de la lutte contre l'impunité des tortionnaires demeure bien maigre. De nombreuses victimes demeurent emprisonnées sur la base d'aveux forcés. D'autres subissent des mesures de rétorsion pour avoir porté plainte au lieu de voir leurs tortionnaires poursuivis.

CONGO-BRAZZAVILLE

La captation du pouvoir par Danis Sassou Nguesso, au pouvoir depuis 32 ans, entretient un climat de tension politique continu dans le pays, qui, se matérialise par des vagues de violences ponctuelles en marge des épisodes électoraux. La survie de son régime s'appuie en partie sur la persistance du recours à la torture comme moyen pour museler toute velléité d'opposition.

SONDAGE EXCLUSIF

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LA TORTURE

Sondage réalisé par l'IFOP en avril 2016 auprès de 1500 personnes, en respectant la méthode des quotas. Les résultats détaillés seront disponible sur notre site (www.acatfrance.fr) à partir du 21 juin.

QUELLE PERCEPTION LES FRANÇAIS ONT-ILS DU PHÉNOMÈNE TORTIONNAIRE ?

Selon vous, parmi les catégories ou groupes suivants, lequel est le plus souvent victime d'actes de torture ? En premier ? En second ?

	en premier	en second
Les minorités ethniques et religieuses	39 %	69 %
Les opposants politiques	25 %	49 %
Les femmes	21 %	39 %
Les délinquants et suspects de droit commun	7 %	16 %
Les minorités sexuelles	5 %	18 %
Les journalistes	3 %	69 %

Contrairement aux idées reçues ce sont les délinquants et suspects de droit commun qui sont les principales victimes de tortures.

Selon vous, parmi les catégories ou groupes suivants, lequel pratique le plus souvent des actes de torture dans le monde ?

Les membres de guérillas, les groupes armés non étatiques	51 %
Les membres d'organisations criminelles	33 %
Les membres des services de renseignements	6 %
Les militaires	6 %
Les membres des forces de l'ordre, les policiers	3 %
Les gardiens de prison	1 %

Contrairement aux idées reçues, ce sont en réalité les militaires, les membres des forces de l'ordre, les policiers et les gardiens de prison qui pratiquent le plus souvent des actes de torture

Si un prisonnier meurt sous la torture, qui devrait être traduit en justice ?

Le tortionnaire	71 %
Le responsable du centre de détention	47 %
Le ministre de la Défense	32 %
Le chef du service des renseignements	27 %

LA TORTURE EXISTE-T-ELLE EN FRANCE ?

D'après vous, au cours de ces dernières années, des actes de torture ont-ils été pratiqués par les forces de l'ordre en France ?

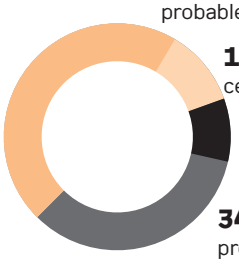

TOTAL Oui 57 %

TOTAL Non 43 %

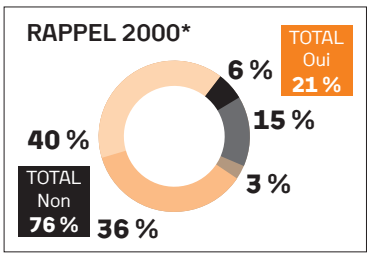

Si les Français considèrent en majorité que des actes de torture ont pu avoir lieu en France ces dernières années, cette proportion a baissé depuis 2000.

* Sondage réalisé par Amnesty International en 2000.

SONDAGE EXCLUSIF

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LA TORTURE

Sondage réalisé par l'IFOP en avril 2016 auprès de 1500 personnes, en respectant la méthode des quotas.
Les résultats détaillés seront disponible sur notre site (www.acatfrance.fr) à partir du 21 juin.

CERTAINS ACTES DE TORTURE SONT-ILS ACCEPTABLES ?

Confrontés aux comportements suivants, les Français les jugent majoritairement inacceptables.

Le fait qu'un soldat prive de nourriture un soldat ennemi fait prisonnier jusqu'à ce qu'il obtienne des informations est inacceptable.

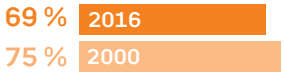

Le fait qu'un policier gifle un individu lors d'un interrogatoire pour lui faire avouer un crime est inacceptable

En revanche, est considérée comme justifiée par une majorité de personnes sondées :

Un policier envoie des décharges électriques sur une personne soupçonnée d'avoir posée une bombe prête à exploser.

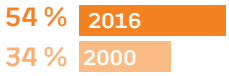

EN REVANCHE, LES FRANÇAIS ACCEPTENT MAJORITAIREMENT LA TORTURE DANS LE CADRE DE LA LUTTE ANTITERRORISTE.

Selon vous, le recours à la torture est-il efficace ou pas pour... ?

Prévenir des actes de terrorisme.

Obtenir des informations fiables.

Oui, tout à fait | Oui, plutôt | Non, plutôt pas | Non, pas du tout

LE SCÉNARIO DE LA BOMBE À RETARDEMENT

Ce scénario, selon lequel la torture est nécessaire pour sauver des vies, est majoritairement accepté par les Français, alors qu'il a été invalidé par les faits. Le rapport du Sénat américain sur la torture exercé par la CIA après le 11 septembre 2001 a montré que les informations obtenues sous la torture n'ont jamais été utiles pour lutter contre le terrorisme.

LES FRANÇAIS SE SENTENT-ILS CONCERNÉS PAR LA TORTURE ?

UN FRANÇAIS SUR DEUX NE SE SENT PAS CONCERNÉ PAR LA TORTURE.

Vous sentez-vous concerné par les questions et enjeux suivants ?

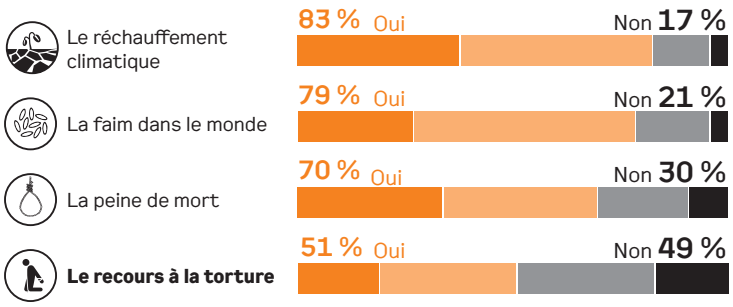

LE DEGRÉ DE PROXIMITÉ À LA TORTURE AUGMENTE AVEC L'ÂGE.

Vous sentez-vous concernés par la torture ? Avis des sondés par tranche d'âge.

SONDAGE EXCLUSIF

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LA TORTURE

Sondage réalisé par l'IFOP en avril 2016 auprès de 1500 personnes, en respectant la méthode des quotas.
Les résultats détaillés seront disponible sur notre site (www.acatfrance.fr) à partir du 21 juin.

LES FRANÇAIS REJETTENT MAJORITAIREMENT LA TORTURE, MAIS MOINS QU'AUPARAVANT.

1 FRANÇAIS SUR 3 ACCEPTERAIT LE RECOURS À LA TORTURE DANS DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

De laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus proche ?

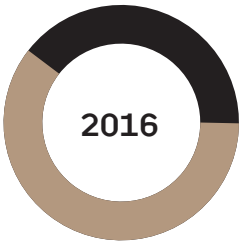

36 % Dans certains cas exceptionnels, **on peut accepter** le recours à des actes de torture.

64 % Tout acte de torture contre quiconque et quelles qu'en soient les circonstances est **toujours inacceptable.**

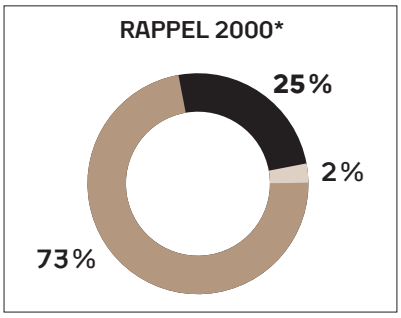

- Dans certains cas exceptionnels, on peut accepter le recours à des actes de torture.
- Tout acte de torture contre quiconque et quelles qu'en soient les circonstances est toujours inacceptable.
- Ne se prononcent pas.

18 % DES FRANÇAIS SE SENTIRAIENT CAPABLES DE PRATIQUER LA TORTURE DANS DES CAS EXCEPTIONNELS

Seriez-vous capable de recourir, vous-même, à des actes de torture dans des circonstances exceptionnelles ?

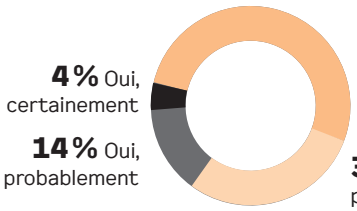

Parmi les différents groupes d'affinités politiques, les sympathisants du Front national ont été les plus nombreux à déclarer qu'ils seraient capables de recourir à la torture.

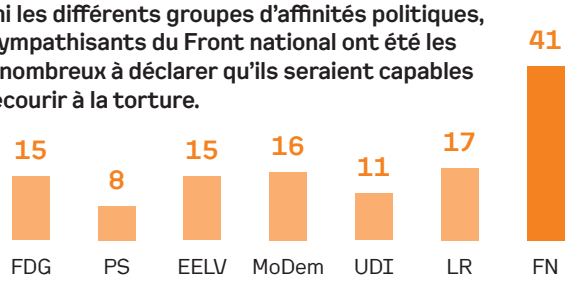

* Sondage réalisé par Amnesty International en 2000.

Dessins : Rash Brax et Joaquim Rufat

À PROPOS DE L'ACAT

L'ACAT est une ONG chrétienne de défense des droits de l'homme créée en 1974 qui combat la peine de mort et la torture.
Elle assiste les victimes de tous ces crimes, notamment en se constituant partie civile devant les juridictions pénales.

www.acatfrance.fr
@ACAT_France

CONTACT PRESSE

PIERRE MOTIN
Chargé des relations médias
01 40 40 40 24
06 12 12 63 94
pierre.motin@acatfrance.fr

ACAT france

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. www.acatfrance.fr